



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 7 Mai 2018

Animation des Chartes Entreprises et quartiers



jeudi 3 mai 2018 à 15 h

Salle Félix Éboué à la Préfecture

Contexte

En Martinique, ce sont 18 entreprises qui se sont engagées en signant le 30 juin 2017 avec le préfet Fabrice RIGOLET-ROZE, une convention pour les années 2017-2018. Le 3 Mai 2018, un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la charte a été réalisé.

ENTREPRISES SIGNATAIRES

67 % d'origine locale et 33 % d'origine nationale

ORANGE	SGBA:	AIR FRANCE
EDF	LA POSTE :	MAISONS BETERBAT
PILMEDIA	SARA	GROUPAMA
UFR	PROCHIMIE	DENEL
KALEIDOSCOPE	BURNET CONSULTING	<i>SAINT JAMES</i>
SODIVA	TAYLOR MARTINIQUE	CMAR

DES PARTENAIRES ASSOCIÉS POUR FACILITER LA MISE EN OEUVRE

Depuis 2017, des associations peuvent rejoindre la démarche en tant que « partenaires associés », afin de développer des coopérations avec les entreprises signataires. Il s'agit de structures impliquées dans le développement économique et social des quartiers, qui sont le plus souvent des partenaires historiques de la politique de la ville :

ADIE, (Association de Développement de l'Initiative Economique)

NQT (Nos Quartiers ont du Talent) 100 000 ENTREPRENEURS

Quels sont les objectifs poursuivis ?

Les entreprises signataires proposent d'apporter leur contribution concrète au développement économique, social et culturel des quartiers prioritaires de la politique de la ville, en collaboration étroite avec les pouvoirs publics (État et collectivités locales), mobilisant leurs ressources **sur tout ou partie** des domaines d'actions suivants :

- Éducation et orientation scolaire
- Emploi, insertion et formation
- Développement économique
- Service de proximité et accessibilité aux produits et services de l'entreprise
- Soutien aux initiatives locales et mécénat de solidarité

Résultats en termes d'emplois : 84% des conventions ont été réalisées.

Cette réunion pilotée par le sous-préfet Cédric DEBONS, assisté des trois délégués du préfet, a été organisée à la salle Félix EBOUE selon la formule d'un world café, dans une ambiance conviviale. Une majorité de directeurs avec leurs collaborateurs était présente.

Un focus a été fait essentiellement sur l'emploi, enjeu majeur pour le gouvernement, en raison de la seconde partie de la rencontre consacrée à une problématique sociétale, vécue aussi dans le monde du travail. Les entreprises ont embauché :

CDI : 26	Contrats en alternance : 167
Emplois d'avenir : 13	Dispositif Yon a lot : 3
Stagiaires : 19	Contrat en apprentissage : 9
Contrats en professionnalisation : 4	PMSMP (Mise en situation professionnelle) : 3

En effet, les participants ont réfléchi sur la mise en œuvre des mesures clefs pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail, au sein de leur organisme. Ces échanges ont donné lieu à une restitution dont la conclusion générale est que les directeurs vont déployer ces mesures dès leur promulgation dans leur entreprise et sensibiliser notamment leur direction des ressources humaines.